

# L'ABrégé



Les doublons sont interdits,  
pas la mixité !

page 10



Semaine du goût  
dans les Ardennes

page 11



DOSSIER :  
Visite de la ferme  
de l'INRA de Mirecourt

page 12

Portrait de producteur  
Rencontre avec

**Gaëtan  
DUPUIT**  
page 8



## Actualités

- 4 Actualités bio nationales
- 5 Actualités bio régionales
- 6 Vie du réseau régional

## Portrait

- 8 Rencontre avec Gaëtan DUPUIT

## Grand format

- 10 Les doublons sont interdits, pas la mixité !
- Animations « fertilité des sols en grandes cultures »
- 11 Semaine du goût dans les Ardennes
- 12 Dossier : Visite de la ferme de l'INRA de Mirecourt
- 18 Autour de la bio
- 19 Les VRAIES idées FAUSSES sur la bio

## Pratique

- 20 Agenda, formations et annonces

12 Retour d'expérience sur deux systèmes en bovin lait autonomes, économes et durables. Visite de la ferme de l'INRA de Mirecourt



8 Rencontre avec Gaëtan DUPUIT



## MENTIONS LÉGALES

### Publication

L'ABrégé N°70 | Hiver 2015

Directeur de publication :

Sylvie CORPART

Présidente de la FRAB Champagne-Ardenne

Ont participé à ce numéro :

Producteurs : Sylvie CORPART / Fabrice BERTON

Dominique TASSOT / Gilles THOREY /

Laurent COUSIN / Gaëtan DUPUIT

FRAB : Céline BARRERE / Joël BOURDERIOUX /

Sébastien DUSOIR / Gwladys FONTANIEU /

Marina GALY / Iska GLÄSER / Bastien GUICHETEAU /

Samuel MARTIN

GAB : Marion ANDREAU / Mathilde COUTURIER /

Création graphique et mise en page :

Sébastien DUSOIR, chargé de communication

Crédits Photos : © FRAB Champagne-Ardenne

© Colibris51

Impression : Imprimerie Morault, imprimé sur papier recyclé avec des encres végétales en 400 exemplaires.

Edition : Décembre 2015

ISSN : 1967-7537

L'ABrégé est le magazine d'information du réseau bio de Champagne-Ardenne réalisé par la FRAB Champagne-Ardenne : Complexe agricole du Mont Bernard, 51000 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE  
Tél. : 03 26 64 96 81 - Site web : <http://www.biochampagneardenne.org/>

### Publicité

Vous souhaitez devenir annonceur dans l'ABrégé ?

Il vous est possible de vous faire connaître et de promouvoir vos produits ou services directement auprès des opérateurs régionaux de l'agriculture biologique, en insérant un encart publicitaire dans l'ABrégé.

Pour plus d'informations, contactez Sébastien au

03 26 64 90 29 ou par e-mail :

[s.dusoir@biochampagneardenne.org](mailto:s.dusoir@biochampagneardenne.org)

### S'abonner

L'ABrégé est envoyé gratuitement aux adhérents et sympathisants du Réseau bio : GAB, FRAB et Association des Champagnes Biologiques.

Si vous n'êtes ni adhérent, ni sympathisant, et que vous souhaitez recevoir l'ABrégé, vous avez deux possibilités pour vous abonner :

- version papier : 12 € pour 4 numéros;
- version électronique au format pdf : 6 € pour 4 numéros.



## Membres du réseau FNAB



• Agrobio 08 •

Les Agriculteurs Bio des Ardennes



• Abba 10 •

Les Agriculteurs Bio de l'Aube



• Agrobio 51 •

Les Agriculteurs Bio de la Marne



• ACB •

Association des Champagnes Biologiques



• FRAB •

Les Agriculteurs Bio de Champagne-Ardenne



• FNAB •

Fédération Nationale d'Agriculture BIOLOGIQUE

# EDITO

de : Laurent COUSIN, président d'Agrobio Ardennes



J'ai l'honneur d'introduire ce numéro de l'ABrégé qui consacre au département des Ardennes une place de premier choix. Les autres GAB suivront dans les prochains numéros et je salue cette initiative qui permettra à tous de mieux se connaître.

Il me faut bien sûr revenir sur la signature du plan ambition bio régional qui a enfin eu lieu le 30 octobre dernier. Cela a été un travail long et laborieux pour tous ceux qui y ont pris part, nos élus de la FRAB, les membres de notre équipe de salariés. Alors, pour que cette énergie dépensée soit bénéfique, il nous faut optimiser au maximum cette feuille de route pour engager une réelle dynamique de conversion dans notre région.

Présent ce jour là, j'ai retenu des diverses interventions cette déclaration du président régional des chambres d'agriculture, Monsieur Jacobé: « *Si l'on considère qu'il est dans les missions des chambres d'agriculture d'accompagner les mutations de la société, alors nous devons être à vos côtés dans ce plan ambition.* »

Alors, nous avons décliné dans les Ardennes ce lancement du plan ambi-

tion en participant à une session de la Chambre d'Agriculture dont le thème était l'AB.

Je salue cette initiative qui s'appuie sur un historique, il est vrai, propice, car notre partenariat existe depuis la création d'Agrobio 08.

Merci aux membres du réseau qui sont venus expliquer notre engagement et nos défis pour demain.

Je suis intervenu pour insister sur la complémentarité que nos structures respectives devaient apporter aux futurs porteurs de projets. Avec Sylvie Corpart, nous avons mis en avant les valeurs sociétales, sociales et environnementales de notre accompagnement quand les chambres appuient plus sur les aspects technico-économiques.

C'est de cette façon que des conversions seront réussies et cohérentes et c'est cette méthode à laquelle j'aspire pour les Ardennes.

Tous les acteurs qui, de près ou de loin, tournent autour de la bio étaient présents ce jour-là pour également identifier le GAB départemental comme étant l'échelon fédérateur de toutes les énergies.

Cela va dans le sens de l'émergence d'un guichet unique départemental à la conversion qui devra être le moteur

et orientera vers tous les horizons. Le GAB doit avoir ce rôle central et c'est pour ces raisons qu'il doit être renforcé. Avec 0.3 ETP dans chaque GAB, on n'a aucune chance de relever ce défi. Il faut que nos soutiens financiers, qui ont réclamé ces partenariats constructifs de terrain, comprennent où doivent se concentrer les nouveaux moyens qui doivent accompagner ce plan ambition.

Dans cet ABrégé, vous retrouverez également le portrait d'un jeune céréalier ardennais : Gaëtan Dupuit. Ce portrait nous montre combien il est important que nos exploitations soient transmises à des jeunes qui ont à cœur de poursuivre le modèle mis en place par les cédants.

Enfin, je ne pouvais pas terminer sans avoir une pensée émue dans les moments douloureux que notre pays traverse. Je vous associe tous à l'espoir d'une société tolérante et humaine.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous et souhaitons pour 2016 de nombreuses conversions.

Depuis 1998, la FRAB édite l'ABrégé : le magazine d'information régional du réseau bio, destiné aux producteurs bio de la région. Il présente l'actualité départementale, régionale et nationale, sur les filières, le développement, les politiques agricoles, les actions de la FRAB Champagne-Ardenne et les événements. Portraits, dossiers, agenda et petites annonces viennent enrichir son contenu.

L'ABrégé **doit être** un outil d'échange d'information au sein du réseau bio de Champagne-Ardenne. C'est pourquoi, en tant qu'adhérent ou sympathisant, vous avez la possibilité de participer à sa rédaction, en proposant des sujets qui vous intéressent, en nous tenant informés d'initiatives intéressantes près de chez vous, ou même en rédigeant un article !



## EN BREF

### RÉVISION DU RÈGLEMENT BIO : UNE NOUVELLE ÉTAPE FRANCHIE AVEC LE VOTE DU PARLEMENT

La Commission Agriculture du Parlement européen a voté le 13 octobre 2015 sa version du futur règlement européen de l'agriculture biologique, apportant des modifications profondes au projet déposé par la Commission européenne en mars 2014.

Le texte voté est à la fois très éloigné de la volonté initiale de la Commission tout en conservant l'idée d'aller vers un texte plus strict et plus proche des principes de la bio. La personnalité du rapporteur, l'eurodéputé vert allemand Martin HÄUSLING, producteur bio adhérent de Bioland, a bien sûr joué. La procédure est cependant loin d'être terminée, la prochaine phase étant celle des trilogues, où le Conseil et le Parlement vont négocier le texte final sous l'égide de la Commission européenne. Vu les différences entre les trois propositions (celle initiale de la Commission européenne, puis celles du Conseil et du Parlement), il est très difficile de prévoir le résultat. Sauf échec des trilogues, un nouveau règlement bio européen devrait donc être validé au premier semestre 2016. Etant donné que le texte final n'est pas encore connu, nous nous gardons de relater ici les évolutions réglementaires qui auront lieu.

### FORTE PROGRESSION DE L'AGRICULTURE BIO AU 1ER SEMESTRE 2015

En septembre dernier, un dossier de presse de l'Agence bio faisait le bilan sur les nouveaux engagements en bio observés au premier semestre de cette année. En 6 mois, le nombre de producteurs bio a ainsi augmenté de 8,1% sur le territoire français.

Ce ne sont pas moins de 2 155 fermes qui ont choisi le mode de production biologique au cours de cette période, portant le nombre total de fermes bio à plus de 28 600. D'après les premières estimations de l'Agence bio, les surfaces engagées en bio atteindront 1,25 millions d'hectares à la fin de l'année, soit environ 4,6% de la SAU française.

Les nouveaux engagements sont très nombreux dans les secteurs des grandes cultures et de l'élevage allaitant. Cette progression s'observe partout sur le territoire mais elle est particulièrement importante dans la région Midi-Pyrénées avec 585 nouveaux engagements en 6 mois (+20% de fermes bio).

Parallèlement, la consommation de produits bio continue d'augmenter, quel que soit le circuit de distribution : +15% dans les magasins spécialisés bio et + 7,4% en grandes surfaces au premier semestre 2015. L'Agence bio estime que 76% des produits bio consommés en France, ont été produits en France. La moitié des importations correspond à des produits exotiques ou à des spécialités gastronomiques que l'on ne produit pas sur le territoire national.

Cette forte progression conjointe de la production et de la consommation de produits bio au début de cette année est de très bon augure : la bio est bel et bien en train de sortir du marché de niche.

## LES TWEETS DE LA BIO

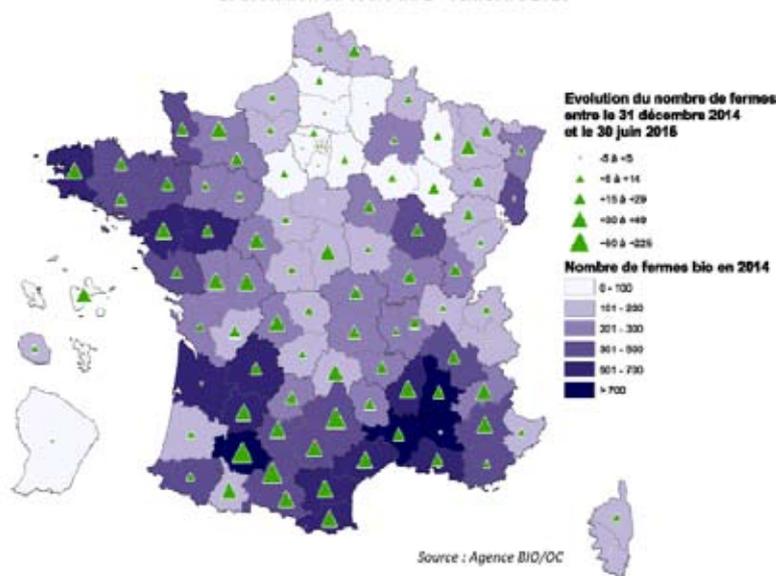
 **NATURE AGRICULTURES @NATUREAGRIS**  
Agriculture #Bio : le Nord-Pas-de-Calais expérimente un contrat de filière grandes cultures <http://po.st/p63mCM> via @FranceAgricole  
22 nov. 2015

 **BEBIO @BEBIO**  
Un manifeste pour des cantines meilleures, bio... et sans augmenter les prix <http://www.bfmtv.com/societe/un-manifeste-pour-des-cantines-meilleures-bio-et-sans-augmenter-les-prix-927366.html> ... #alimentation #santé #agriculture  
8 nov. 2015

 **JEAN-PAUL BACHY @JPBACHY**  
Le plan bio exprime notre ambition commune vers une autre agriculture dans la diversité de l'agriculture régionale  
30 oct. 2015

Suivez la FRAB sur Twitter : [@biochampardenne](https://twitter.com/biochampardenne)  
<https://twitter.com/biochampardenne>

Répartition départementale du nombre de fermes biologiques fin 2014 et évolution au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2015





## ÇA S'EST PASSÉ EN RÉGION

### SIGNATURE OFFICIELLE DU PLAN AMBITION BIO POUR LA CHAMPAGNE-ARDENNE - 30 OCTOBRE 2015

Le Plan Ambition Bio de Stéphane Le Foll, ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, vise au doublement des surfaces en agriculture biologique d'ici fin 2017. Ce plan s'articule en six axes : développer la production, structurer les filières, développer la consommation, renforcer la recherche, former les acteurs agricoles et agroalimentaires et enfin adapter la réglementation. La déclinaison régionale de ce plan s'est faite suite à une concertation entre le réseau des producteurs bio et le réseau des Chambres d'agriculture de Champagne-Ardenne avec l'appui des services de l'Etat, du Conseil Régional et des Agences de l'Eau présentes sur le territoire.

Ce plan Ambition Bio régional prévoit un programme d'actions 2015-2020 en faveur du développement de l'agriculture biologique, poursuivant ainsi le travail du réseau des producteurs bio de Champagne-Ardenne depuis sa création. La FRAB Champagne-Ardenne fut créée en 1997 à l'initiative des quatre structures départementales (Agrobio Ardennes, Agrobio en Champagne, ABBA, GAB 52) afin d'unir les producteurs bio et de favoriser le développement de ce mode de production. A l'époque, la Champagne-Ardenne comptait 58 producteurs bio, soit 0,17% de la SAU de la région. Aujourd'hui, on dénombre plus de 500 fermes ou domaines engagés en bio, soit 1,4% de la SAU. Le Plan Ambition Bio régional vise à soutenir et renforcer cette dynamique de progression de l'agriculture biologique.



La signature officielle du Plan Ambition Bio pour la Champagne-Ardenne s'est déroulée dans un cadre convivial le 30 octobre 2015 sur l'EARL des Thuyas à Brugnny-Vaudancourt dans la Marne. Un grand merci à Jérôme OUDART et sa famille qui ont eu la gentillesse de nous accueillir. Nos hôtes nous ont présenté leur ferme de 93ha grâce à une petite visite

## LES CHIFFRES DE LA BIO

# 63

C'est le nombre des nouveaux notifiés en Champagne-Ardenne depuis le début de l'année.

Chiffres Agence Bio, novembre 2015

guidée. Ils élèvent des vaches jersiaises pour le lait dont une partie est transformée en beurre, crème et fromage, mais également pour la viande. La ferme s'est diversifiée avec entre autre, un atelier porcs dont l'agrandissement est prévu sur 2016. Convertis à l'agriculture biologique depuis 2003, les produits de la ferme sont commercialisés en vente directe afin de recréer un lien avec le consommateur.

De gauche à droite : Didier PINCONNET, Directeur territorial des Vallées de Marne à l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, Régis JACOBÉ, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture, Sylvestre CHAGNARD, Directeur de la DRAAF Champagne-Ardenne, Jean-Paul BACHY, Président du Conseil Régional et Gilles THOREY, Vice-Président de la FRAB



Elisabeth MERCIER, Directrice de l'Agence Bio, Régis JACOBÉ, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture, Gilles THOREY, Vice-Président de la FRAB Champagne-Ardenne, Didier PINCONNET, Directeur territorial des Vallées de Marne à l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, Jean-Paul BACHY, Président du Conseil Régional, et Sylvestre CHAGNARD, Directeur de la DRAAF Champagne-Ardenne, se sont exprimés les uns après les autres, avant de signer le document officiel actant ainsi devant une soixantaine de personnes, la coopération entre toutes nos structures pour atteindre nos objectifs communs de développement de l'agriculture biologique en région.



## REGION GRAND EST BIO

### LE RÉSEAU BIO SE MOBILISE POUR LES ÉLECTIONS DANS LA FUTURE GRANDE RÉGION

Depuis début octobre, les structures de développement de l'agriculture biologique d'Alsace, de Lorraine et de Champagne-Ardenne ont rencontré la plupart des candidats aux prochaines élections régionales. Ces rencontres se sont déroulées sur des fermes bio du territoire de la future région Grand Est. L'objectif était d'échanger avec les candidats sur la thématique de l'AB et connaître leurs ambitions pour ce mode d'agriculture dans notre future région. Tous se sont montrés intéressés par l'AB, notamment sur son atout pour l'emploi.

En marge de ces rencontres, ce fut l'occasion également pour l'OPABA (Alsace), le CGA Lorraine et la FRAB Champagne-Ardenne de préparer l'avenir des structures suite à la réforme territoriale.

## FRAB

### LÉO TYBURCE, NOUVEAU DIRECTEUR DE LA FRAB

Sarah VANDEWEGHE, coordinatrice de la FRAB depuis 2011, a quitté la FRAB pour se consacrer à sa famille et à de nouveaux projets. Nous lui souhaitons une bonne continuation.

Le bureau de la FRAB a souhaité faire évoluer le poste de coordination en poste de direction avec des pouvoirs et des responsabilités élargis.

C'est Léo TYBURCE qui assurera ces nouvelles missions à partir du 14 décembre 2015.

Il se présentera plus amplement dans le prochain numéro.

Ses coordonnées : tél. : **03 26 64 96 81** et email : [l.tyburce@biochampagneardenne.org](mailto:l.tyburce@biochampagneardenne.org)



## ASSOCIATION DES CHAMPAGNES BIOLOGIQUES

### 6ÈME ÉDITION DE BULLES BIO À L'HÔTEL DE VILLE DE REIMS

Le salon de dégustation réservé aux professionnels organisé par l'Association des Champagnes Biologiques (ACB) et la FRAB s'est tenu le lundi 12 octobre à Reims.

Pour cette sixième édition de Bulles Bio, l'association a bénéficié du soutien de la Mairie de Reims, qui a mis à disposition le grand salon de l'Hôtel de Ville pour accueillir l'événement.



#### Toujours plus d'exposants...

Les 30 vigneron et domaines exposants ont présenté en moyenne 3 cuvées, il était ainsi possible de déguster plus de 90 champagnes, de quoi satisfaire les connaisseurs les plus exigeants. Étaient présents à cette édition de Bulles bio pour présenter leurs champagnes et

leur savoir-faire :

Marc Augustin, Robert Barbichon, Barrat-Masson, Laurent Benard, Francis Boulard et fille, Bourgeois Diaz, Emmanuel Brochet, Charlot-Tanneux, Vincent Couche, Benoit Dehu, Pascal Doquet, Charles Dufour, Champagne Fleury, Val' Frison, Philippe Lancelot, Larmandier-Bernier, Georges Laval, Leclerc Briant, Christophe Lefevre, Lelarge-Pugeot, Champagne Marguet, Pascal Mazet, Bruno Michel, Mouzon Leroux et fils, Franck Pascal, Thomas Perseval, Piollot père et fils, Ruppert-Leroy, Champagne Solemme, Vouette-et-Sorbée.

A noter que l'association a accueilli cette année, le producteur de cidre bio du pays d'Othe (10) Gérard HOTTE, qui a pu également exposer aux côtés des vignerons et faire découvrir ses produits.

#### ...et encore plus de visiteurs

Plus de 300 professionnels ont répondu à l'invitation : cavistes, sommeliers, restaurateurs, importateurs, agents commerciaux, journalistes spécialisés,

bloggeurs, acteurs de la viticulture champenoise... Un public exclusivement professionnel et très international venant de : France, Italie, Espagne, Royaume-Uni, Allemagne, Suisse, République Tchèque, Finlande, Suède, Lituanie, Etats-Unis, Chine et Japon.



Cette année fut encore un excellent cru avec plus d'exposants et une fréquentation à la hausse (+ 100 participants). L'année prochaine, pour sa 7ème édition, le salon Bulles Bio change de période et se déroulera le dimanche 17 avril 2016, jour d'ouverture de la Champagne Week, au Manège de Reims.



## AGROBIO ARDENNES

### SESSION DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE SUR L'AB

par Marion ANDREAU

Le 19 novembre dernier, la Chambre d'Agriculture des Ardennes a décidé de dédier une session à la thématique de l'agriculture biologique. Présenté conjointement



par Agrobio Ardennes et la FRAB, un état des lieux de la bio a été dressé aux élus de la Chambre d'agriculture, sur la production comme sur la commercialisation.

Les Ardennes ont connu une vague importante de conversions en 2015 (17 fermes nouvellement engagées). Des débouchés locaux existent (luzerne déshydratée, blé panifiable...), les filières sont structurées et demandeuses de producteurs, avec une consommation en constante hausse. Cela donne une visibilité à long terme aux producteurs sur les prix et les débouchés.

L'agriculture biologique offre une réelle perspective de développement pour les exploitations ardennaises, cependant elle ne doit pas apparaître comme une simple opportunité économique pour les exploitations en difficulté. Elle impose une certaine technicité, une rigueur dans la gestion de l'exploitation et présente des contraintes structurelles (accès aux pâturages pour les animaux par exemple). La conversion doit être un engagement réfléchi.

L'objectif était aussi de montrer les synergies existantes entre l'agriculture biologique et conventionnelle. L'AB est une source d'innovation, de réflexion sur les pratiques en conventionnel (médecines alternatives, désherbage mécanique, etc.). De plus, les producteurs biologiques sont de plus en plus en demande d'expérimentations, d'accompagnement pour améliorer la gestion de leur système.

Enfin, cette session était l'occasion de présenter un schéma d'organisation entre Agrobio Ardennes et la Chambre d'agriculture qui a fait ses preuves. Le GAB est un moteur pour l'AB dans les Ardennes. Il fixe la stratégie à adopter pour le développement de la bio et la Chambre d'agriculture se positionne en tant que partenaire, en accompagnant le GAB dans ses actions.

## GAB 52

### FOIRE BIO DE CHAUMONT : SUCCÈS POUR LA 13ÈME ÉDITION

par Mathilde COUTURIER

Comme tous les premiers dimanche d'octobre, le groupement des agrobiologistes de Haute-Marne (GAB52) donnait rendez-vous au grand public sous les Halles de Chaumont pour la 13ème Foire Bio.

Les organisateurs sont, une fois de plus, satisfaits de la manifestation. Les visiteurs, venus en nombre, ont pu découvrir les producteurs de Haute-Marne et des départements limitrophes avec sur les étals : fruits et légumes, pains, farine, lentilles, huiles, jus de fruits, vins ...



A leurs côtés, d'autres exposants proposaient des gammes de produits en lien avec l'habitat écologique et le bien-être... Les associations locales étaient aussi au rendez-vous, comme les croqueurs de pommes qui exposaient une trentaine de variétés de fruits cultivés en Haute-Marne et apportaient explication sur la taille, la greffe des arbres. A midi, l'association du château du Corgebin proposait une restauration sur place avec un repas 100% bio et local – l'occasion de faire découvrir le bio dans son assiette avec des recettes originales.

Pour le GAB52, l'objectif est atteint : promouvoir l'agriculture biologique auprès du grand public et mieux faire connaître les productions biologiques locales. Rendez-vous l'année prochaine pour la 14ème édition !



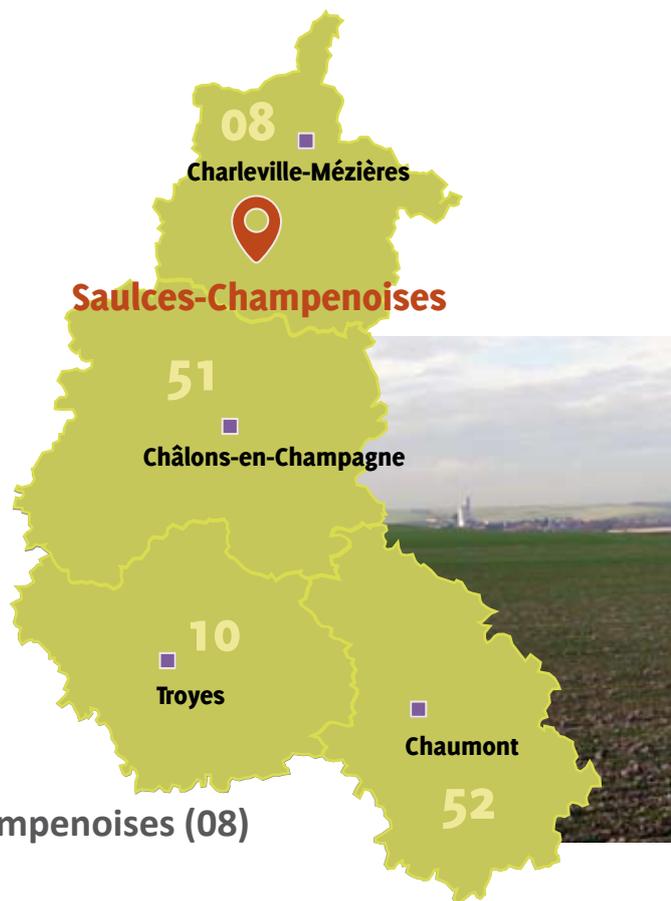


Rencontre avec

# GAËTAN DUPUIT



Céréaliériste bio à Saulces-Champenoises (08)



## Bonjour Gaëtan, peux-tu présenter ton parcours en quelques mots ?

**Gaëtan DUPUIT :** « Je me suis installé en juillet 2014. J'ai travaillé 11 ans dans l'industrie automobile, j'ai un diplôme d'ingénieur en génie mécanique. Mes parents n'étaient pas agriculteurs mais j'ai des oncles qui le sont. Il y a 5 ans, mon beau-père Annick MORTIER m'a proposé de reprendre sa ferme. Alors, je n'ai pas hésité à me lancer : j'ai suivi une formation parallèlement à mon ancien travail en alternance pendant 2 ans au Comité Régional de Formation et de Promotion Sociale de Reims. Mon beau-père m'a également bien accompagné. »

## Qu'est-ce qui te motive dans l'AB ?

**GD :** « D'abord le respect de la nature car ça me passionne. Puis ça fait 15 ans que je côtoie mon beau père, qui était très convaincu de ce qu'il faisait, il a été notamment président du GAB des Ardennes. Il m'a montré beaucoup de choses : les alternatives aux phytos, l'importance du facteur humain sur tous les aspects du travail (semis, désherbage, amendements,...), la maîtrise des maladies avec le choix des variétés et j'ai trouvé toute la démarche enrichissante techniquement. Ce qui m'intéresse aussi, c'est le travail de proximité. Je me suis engagé en tant

qu'administrateur à CERCABIO, une coopérative de producteurs 100% bio. Aujourd'hui, tous mes blés meuniers partent dans cette coopérative. C'est valorisant car tous les blés vont ensuite sur des moulins à proximité. Et ces moulins travaillent avec des boulangeries qui font du pain bio comme à Charleville ou à Reims où je prends mon pain. Ainsi, je me dis que le pain que je consomme est fait avec mon blé.

L'autre exemple de proximité, c'est mon partenariat avec les éleveurs (essentiellement des laitiers). Il y a une vraie relation de confiance et de respect. Et l'autre avantage, nous n'avons pas d'intermédiaire ainsi tout le monde y gagne. »

## Comment fonctionne ta ferme ?

**GD :** « Je poursuis l'assolement qui avait été mis en place : 1 tiers de luzerne, 1 tiers de blé meunier et 1 tiers de céréales pour de l'alimentation pour l'élevage (triticale, maïs, protéagineux).

Pour l'instant, je me développe sur l'alimentation animale, car il y a beaucoup de conversion en ce moment. Dès cette année, j'ai quelques éleveurs qui démarrent en bio, avec qui je travaille. Actuellement je ne peux pas tout produire alors ils se

font livrer (pois, granulés de luzerne) chez moi. Je mélange alors avec ce que je peux leur fournir. A partir de l'année prochaine, je serai capable de les fournir au niveau de leur demande suite à la priorisation de mon assolement pour eux et à l'agrandissement de ma surface.

J'optimise le matériel en fonction de mes besoins : j'ai revendu un petit tracteur, j'en ai équipé un autre avec une cabine, je l'ai modifié pour biner et herser en même temps. La vente de matériel m'a apporté de la trésorerie. J'ai fait ce choix aussi car je gère toute ma comptabilité.



Installation de triage et aplatissage conçue par Gaëtan

Enfin, j'ai monté une installation de triage et d'aplatissage l'hiver dernier, c'est un peu artisanal mais c'est très efficace. Je peux tout trier sans travail à la main et c'est précieux dans mon travail avec les éleveurs. Je prépare 10 tonnes d'alimentation en une journée. Elle me permet de trier parfaite-



## Gaëtan DUPUIT

**Productions bio :**  
Luzerne, blé meunier, pois, triticales  
et maïs.

**Débouchés :** Cercabio, Luzeal et  
éleveurs en direct.

**SAU : 90 HA**  
**Installation : 2014**  
**Ferme bio depuis 2000**  
**UTH : 1**

ment et d'aplatir car aujourd'hui les éleveurs recherchent plus de l'aliment aplati que broyé. Cette année, je vais aplatir 150 tonnes en tout pour mes éleveurs.»

### Tu as participé à des essais sur tes parcelles, tu peux nous en dire plus ?

**GD :** « J'ai fait des essais qui ont intéressé beaucoup de monde. J'ai eu de nombreux contacts par la suite qui venaient pour avoir des conseils.

J'aime ce travail de recherche. Je ne me vois pas suivre sans réfléchir ce que me dit un technicien. Parfois, je sème sur 1 hectare une variété pour observer son comportement vis-à-vis des maladies. Ensuite, je fais des associations de variétés comme pour mes blés avec des variétés qui ont de bons rendements, de bons niveaux de protéine, et d'autres plus résistantes aux maladies pour équilibrer. On observe que ces mélanges variétaux forment une synergie. On parle beaucoup de mélange triticales, avoine, pois mais moins de mélanges variétaux pour les blés. En plus, ces mélanges ne posent aucun problème aux meuneries. Parfois, les miens correspondent directement aux qualités meunières avant les mélanges avec les autres blés. J'ai expérimenté aussi sur les amende-

ments organiques. Je n'ai pas assez de compost bovin, alors en complément j'ai intégré des fientes de poules pondeuses bio. On me livre près de 100 tonnes tous les ans que je mélange au compost de bovin. J'ai réalisé des essais sur des bandes pour la même variété mais en modifiant l'amendement (plus ou moins de quantité, avec ou sans apport de compost bovin,...). J'ai comparé les rendements, j'ai étudié les impacts selon les apports d'automne, de printemps. J'ai passé beaucoup de temps sur ces essais et les résultats en terme de rendements sont très satisfaisants, j'ai fait une bonne récolte. Ces essais sont un bon investissement car maintenant je sais vers quoi m'orienter pour les années à venir, même si une année n'est pas forcément le reflet de la suivante. »

### Comment ressens-tu l'avenir des grandes cultures bio et de l'AB en général ?

**GD :** « J'ai le sentiment que l'AB commence à rentrer dans les «mœurs» en région, ça attire de plus en plus de monde. Certaines personnes seraient prêtes à se lancer, le problème souvent c'est qu'ils ont de la betterave ou ils pensent ne pas y arriver économiquement. Moi, j'ai vendu tous mes quotas betteraviers, ça ne m'intéres-

sait pas. Je voulais tout faire en bio, je suis convaincu que tout le monde peut le faire : en faisant les bons choix de variétés, de bonnes associations et de bons désherbages, on peut se passer des herbicides, des fongicides et des raccourcisseurs.

Le bio c'est l'avenir. On sent également cette tendance avec la hausse de la consommation. Même si parfois, les consommateurs confondent produits bio et produits du terroir, au final ce qu'ils cherchent c'est de la qualité.»

### Quels sont tes projets ?

**GD :** « Dans les prochaines années, je vais récupérer encore quelques hectares (que je vais convertir) sachant que je vais perdre des parcelles certifiées. Au final dans 3 à 4 ans, je vais cultiver à peu près 100 hectares 100% bio. J'aurai aussi des travaux d'agrandissement pour le stockage par rapport à cette surface. Je voudrais aussi trouver un associé, qui soit 100% bio avec une structure équivalente à la mienne dans un rayon de 10 km.

Enfin, j'ai changé de métier aussi pour profiter de ma famille. Pour l'instant, ma femme ne voit pas la différence car vu que je démarre, je travaille davantage. Mais j'ai bon espoir qu'avec l'expérience, j'arriverai à me dégager plus de temps à consacrer à elle et à nos 3 enfants.» ■

## GRANDES CULTURES BIO



Chargée de mission: Céline BARRERE

EMAIL: [c.barrere@biochampagneardenne.org](mailto:c.barrere@biochampagneardenne.org)

### Les doublons sont interdits, pas la mixité !

Le règlement européen a toujours stipulé que les doublons bio/non bio étaient autorisés uniquement si les variétés étaient distinguables à l'œil nu par un œil non expert. Cependant le règlement ne précisait pas à quel moment cette distinction devait être possible (stade de développement de la culture en place, ou même après récolte).

En décembre 2012, le Comité National de l'Agriculture Biologique (CNAB) de l'Institut National de l'origine et de la qualité (INAO) a levé l'ambiguïté en apportant les précisions suivantes sur ce point. **La culture la même année, sur des unités bio et non bio d'une même variété ou de variétés non facilement distinguables à tous les stades de production et de stockage, est interdite** (art 11 du règlement (CE) n° 834/2007), en dehors des dérogations prévues à l'article 40 pour les cultures pérennes (en place plus de trois ans), les prairies pâturées, les essais et les contrats de semences sous certaines conditions.

#### Exemples de cas de doublon

Il n'est donc, par exemple, pas possible de semer en bio du blé classique et en conventionnel du blé barbu si les grains ne sont pas distinguables après récolte.

Conformément à l'article 40 §1d), il est possible d'avoir des herbages bio et conventionnels sur une exploitation uni-

quement pour le pâturage (pas de certification bio possible pour le foin). De même, pour qu'une culture soit considérée comme pérenne et pour qu'elle puisse rentrer dans le cadre de la dérogation il faut qu'elle soit implantée plus de trois ans. **A la vue de ces éléments, la culture de luzerne bio et non bio sur une même exploitation est interdite.**

Dans cet article nous parlons bien des doublons qui sont interdits et non pas de la mixité. La nouvelle réglementation (cf article page 4) n'est pas encore définie. La Commission voulait initialement supprimer la mixité mais le Parlement et Conseil ne sont pas du même avis. Nous devons attendre la fin des trilogues pour connaître la position définitive.

#### Des questions ?

**Si vous êtes concernés par des doublons sur votre exploitation ou que vous risquez de l'être, n'hésitez pas à contacter la FRAB.** Nous pouvons vous accompagner pour mieux comprendre la réglementation et la respecter et mettre en place des formations adaptées à vos besoins comme ce fut le cas avec la formation « Aller vers un assolement 100% bio » qui a permis d'étudier les cas concrets de chacun (assolement, rotation) que les exploitations soient mixtes, en conversion ou déjà en bio. ■

## EAU ET BIO



Chargée de mission : Gwladys FONTANIEU

EMAIL: [g.fontanieu@biochampagneardenne.org](mailto:g.fontanieu@biochampagneardenne.org)

### Retour sur les animations « fertilité des sols en grandes cultures »

Selon le ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, un sol fertile doit avoir une structure et une profondeur permettant aux plantes de développer leurs racines pour s'ancrer, retenir l'humidité et évacuer l'eau en excès. Sa composition doit permettre un bon approvisionnement en éléments nutritifs, en eau et en oligo-éléments. Un sol fertile est un sol vivant, riche en vers de terre, champignons et bactéries, qui contribuent au recyclage de la matière organique et maintiennent une bonne porosité.

En septembre 2015, la FRAB a organisé deux animations sur le thème de la fertilité des sols en grandes cultures.

#### Animation chez Alain BASSON (51)

Une première animation a eu lieu en Champagne crayeuse. 17 personnes ont eu l'opportunité de découvrir la ferme d'Alain BASSON de 46 ha en bio depuis 1983. Alain recherche au

maximum l'autonomie en utilisant le moins d'énergie possible. Afin de maintenir la fertilité de ses sols, il cultive sur de longues rotations une grande diversité de végétaux incluant des prairies. L'implantation de prairies sur plusieurs années favorise la reconstitution des sols. L'ensemble de ses sols sont couverts. Alain n'apporte sur ses champs que le fumier de ses animaux (pas d'autre apport extérieur), et ce n'est qu'une restitution des prélèvements faits par les animaux.



Visite chez Alain BASSON (au centre)

## Animation chez Jean-Pierre et Guillaume CATHELAT (52)

La deuxième animation a eu lieu sur le plateau de Langres.

Une trentaine de personnes ont répondu présentes à l'invitation. La famille CATHELAT a présenté le fonctionnement de sa ferme de 280 ha en bio comprenant 45 ha de prairies naturelles, 235 ha de prairies temporaires, polyculture et légumes de plein champ et un atelier de bovins allaitants créé en 2014. Les producteurs ont partagé leur savoir-faire en matière de maintien de la fertilité des sols.



Visite chez Jean-Pierre et Guillaume CATHELAT

Ils couvrent au maximum leurs sols, ils implantent des intercultures sur 80% de la surface assolée. Les rotations sont longues et diversifiées, ils cultivent des légumineuses et des cultures associées. Ils ne pratiquent pas le labour hormis en situation difficile préférant le semis sous couvert et le semis direct. Avant la création de l'atelier bovin, ils n'apportaient pas d'effluent organique ; la fertilité des sols était principalement maintenue via les cultures mises en place dans la rotation.

Ces deux animations furent riches en enseignement ! ■

## RESTAURATION COLLECTIVE BIO



Chargé de mission: Samuel MARTIN

EMAIL: [s.martin@biochampagneardenne.org](mailto:s.martin@biochampagneardenne.org)

## Semaine du goût dans les Ardennes

Lors de la semaine du goût qui s'est déroulée du 12 au 16 octobre dernier, le Conseil Départemental des Ardennes a décidé d'attribuer une aide financière aux E.P.L.E. ardennais bénéficiant d'un service de restauration, afin d'aider les établissements à promouvoir les produits issus de l'agriculture biologique locale. Cette aide de 1 euro par repas a été attribuée aux établissements volontaires qui ont proposé des produits bio locaux dans leur service lors de cette semaine du goût.

La FRAB a été associée à cet événement afin d'en faire la promotion, l'animation et la mise en relation avec les agriculteurs livrant la restauration collective.

### Une semaine bio locale au collège d'Asfeld (08)

C'est une semaine spéciale qu'a mijotée le chef de cuisine ainsi que l'ensemble de son équipe. Ils ont en effet proposé toute la semaine repas et petits déjeuners aux élèves, le tout bio, avec un maximum de produits des Ardennes et des départements limitrophes. Le chef de cuisine et son équipe connaissent et aiment, leur métier ça se sent dès l'instant où l'on rentre dans la cuisine. Ce dynamisme et cette volonté de faire plaisir à leurs 350 convives ne laissent



• 35 établissements engagés sur cette semaine du goût

• 8 900 élèves sensibilisés

Source : Conseil Général des Ardennes

personne indifférent. Le personnel se régale à venir manger au self et le gestionnaire a pleine confiance dans cette équipe. Tous les éléments sont réunis pour que ça fonctionne.

Le repas du mardi 100% bio des Ardennes a été un vrai régal tant pour les papilles que pour la vue. A cette occasion, la FRAB a participé à ce repas en allant à la rencontre des jeunes

attablés pour leur présenter et échanger avec eux sur les produits qu'ils avaient dans leurs assiettes.

### Le beau, bon, bio est possible et au collège d'Asfeld on en a fait la preuve !

Cette semaine a été une réussite mais cela ne s'arrête pas là, il est important de souligner que cet établissement est dans une démarche d'introduction de produits bio des Ardennes depuis plusieurs années. En effet, le chef de cuisine

propose tous les jours des yaourts bio des Ardennes uniquement « C'est un choix pour donner de la cohérence et c'est une valeur sûre » nous dit-il. Cette semaine lui a donné l'occasion de tester d'autres produits bio de la région et ainsi d'envisager l'introduction plus régulière des pommes de terre notamment, qui ont connu un véritable succès !

Bravo à toute cette équipe ! ■





# RETOUR D'EXPÉRIENCE SUR DEUX SYSTÈMES EN BOVIN LAIT AUTONOMES, ÉCONOMES ET DURABLES

## Visite de la ferme de l'INRA de Mirecourt

Chargée de mission : Gwladys FONTANIEU

EMAIL: [g.fontanieu@biochampagneardenne.org](mailto:g.fontanieu@biochampagneardenne.org)

L'INRA de Mirecourt a construit pas à pas des systèmes agricoles autonomes et durables en ayant pour ligne de conduite (1) de valoriser les caractéristiques du milieu naturel plutôt que de s'en affranchir, (2) de rechercher l'autonomie sur les matières (intrants, prêts financiers, fioul, etc.) mais aussi sur les décisions, et enfin (3) d'améliorer la performance agro-environnementale de ces systèmes afin de produire en quantité suffisante dans le respect de l'environnement.

L'exploitation de l'INRA de Mirecourt possède deux systèmes agricoles bien distincts l'un de l'autre : **un système herbager (SH)** et un **système polyculture élevage (SPCE)**.

### Présentation globale de la ferme de l'INRA de Mirecourt

- SAU : 238 HA
- Main d'œuvre : 14 AGENTS
- Sol : argileux, argileux limoneux
- Parcellaire assez regroupé
- Certification en agriculture biologique depuis 2004
- Vente du lait à Biolait depuis le 1er janvier 2015
- Vente de la viande de réforme à UNEBIO
- Vente des céréales (blé et seigle) à PROBIOLOR

### Système herbager (SH)

**Objectif** : valorisation des prairies et maximisation du pâturage pour produire du lait sans concentré.

- SAU : 78 HA de prairies permanentes

- Cheptel : 40 vaches laitières (50% Holstein et 50% Montbéliardes)

- **Alimentation** : pâture, foin et regain
- **Vêlages de printemps** (entre le 15/01 et le 15/04) pour valoriser la pousse de l'herbe.

- **Ventes annuelles (2004 – 2014)** :
  - 191 000 L de lait de printemps et d'été ;
  - 13 UGB en viande ;
  - 3 UGB et 14 veaux mâles en élevage.

### Système polyculture élevage (SPCE)

**Objectif** : complémentarité entre cultures et élevage : valorisation des prairies et des productions agronomiques.

- SAU : 55 HA de prairies permanentes et 105 HA en rotation culturale

- Cheptel : 60 vaches laitières (50% Holstein et 50% Montbéliardes)

- **Alimentation** : pâture, foin, regain, céréales, mélange céréales – protéagineux

- **Vêlage d'été-automne** (entre le 15/08 et le 15/11) afin de produire du lait à contre-saison pour répondre aux

besoins de la filière et afin de valoriser les foins de luzerne et de prairies temporaires et les céréales secondaires dans l'alimentation hivernale des vaches en lactation.

- **Cultures** : prairies temporaires, mélange luzerne – graminées, blé meunier, céréales secondaires (triticale, épeautre, orge et seigle), mélange céréales – protéagineux

- **Ventes annuelles (2004 - 2014)** :
  - 347 000 L de lait d'automne-hiver ;
  - 18 UGB en viande ;
  - 6 UGB et 28 veaux mâles en élevage ;
  - 262 à 994 q de blé meunier ;
  - 0 à 296 q de seigle.

## Choix des cultures, du parcellaire

En 2004, un redécoupage du parcellaire a été réalisé avec la conversion à l'agriculture biologique dans le but de :

- Diminuer la prise de risque qui est plus faible sur de plus petites parcelles ;
- Augmenter le nombre de parcelles (rotations plus longues) ;
- Avoir des parcelles homogènes du point de vue du type de sol.

Sur la ferme, les parcelles font entre 3 ha et 5 ha. La couverture végétale de chaque parcelle est décidée en fonction des caractéristiques du sol (possibilité de travailler le sol, de cultiver de la luzerne, portance de la parcelle au printemps). Si le travail du sol n'est pas possible, la parcelle sera en prairie permanente. Sur les 238 ha de SAU, 133 ha sont jugés non cultivables, ils sont donc en prairies permanentes.

Pour les autres parcelles, l'INRA de Mirecourt cultive ou implante :

- des prairies temporaires sur les parcelles sur lesquelles la luzerne ne peut pas être cultivée ;
- un mélange luzerne – graminée : la luzerne est toujours cultivée en association avec une graminée (dactyle, etc.) ;
- du blé meunier pour répondre aux besoins de la filière ;
- des céréales secondaires (triticale, épeautre, orge et seigle) ;
- un mélange céréales/protéagineux: avoine, féverole, triticale et pois ;
- des intercultures (avant les céréales de printemps).

Quatre rotations sont mises en place sur les parcelles cultivables : deux rotations de 6 ans (3 années de prairies temporaires suivies de 3 années de céréales), et deux rotations de 8 ans (3 années de luzerne/dactyle suivies de 5 années de céréales), avec ou sans cultures de printemps.

### En cas d'une conversion à l'AB : comment définir mon parcellaire ?

Lors d'une conversion à l'AB, il est conseillé de réfléchir sa rotation en fonction des caractéristiques du sol, et non pas en s'appuyant sur les résultats agronomiques des parcelles obtenus en conventionnel. En effet, toutes les cultures ne répondent pas de la même manière aux engrais minéraux azotés. La sensibilité plus ou moins importante d'une plante aux engrais azotés minéraux peut induire en erreur quant aux caractéristiques agronomiques de la parcelle.

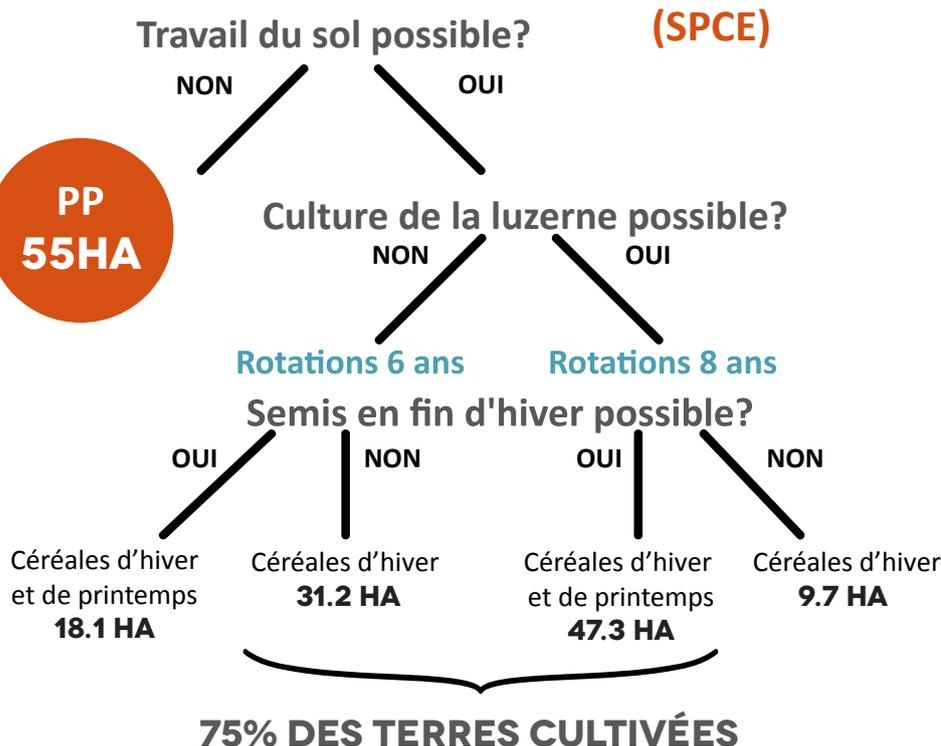
### Risque de gel de la féverole : qu'est-il possible de faire ?

Pour éviter le gel de la féverole, la ferme de l'INRA réalise deux semis : un semis pour la féverole à 10 cm de profondeur et un semis pour les trois autres espèces. La densité de semis pour chaque espèce est calculée par la densité en pur de l'espèce divisée par le nombre d'espèces total + 10% afin d'avoir une répartition uniforme des espèces.

## Système herbager (SH)



## Système polyculture élevage (SPCE)





## Une demande de la filière en blé meunier

Le blé est cultivé afin de répondre aux besoins de la filière. L'itinéraire technique de cette culture est donc réfléchi en vue de faciliter la commercialisation.

- Sur les rotations de 6 ans, un seul blé est cultivé après trois ans de prairie temporaire. Il n'y a pas d'épandage de fumier dans cette rotation.
- Sur les rotations de 8 ans, deux blés sont cultivés. Le premier blé est cultivé après trois ans d'un mélange luzerne – graminée. Dans cette rotation, il n'y a qu'un épandage de fumier qui se fait généralement avant le deuxième blé.

## Des besoins importants en paille

- Les vaches laitières sont sur une aire paillée (bonne qualité de paille). Les génisses sont sur de la paille de moindre qualité (parcelles sales) et des refus (foin). Les veaux sont dans des logettes paillées (bonne qualité de paille également). Ainsi donc, au vu des besoins, toutes les cultures à paille sont privilégiées sur la ferme, c'est pourquoi la ferme de l'INRA ne cultive pas de maïs, de colza ou autre culture ne produisant pas de paille.

## Conduite du troupeau laitier

### Gestion du pâturage

La mise en pâture des vaches dépend de la température, de l'humidité et surtout de la portance des sols. Les vaches du SH sont sélectionnées pour être plus légères pour un pâturage en condition de faible portance. Au 1er avril, l'INRA fait en sorte d'avoir un demi-hiver en stock de fourrage en cas de sécheresse printanière. A partir d'avril, les vaches sont exclusivement en pâture (jour et nuit). Les repousses d'automne sont valorisées au maximum par le pâturage.

### En cas de manque de fourrage : qu'est-il possible de faire ?

En dernier recours en cas de manque de fourrage, une partie du cheptel de la ferme peut être valorisée en viande. Il n'y a pas d'achat de fourrage extérieur, la ferme fait le choix de vendre ses animaux. Toutes les génisses sont élevées sur la ferme, ce qui est une sécurité en cas d'une baisse du nombre d'animaux liée à une sécheresse, le troupeau peut facilement être renouvelé.

	SH	SPCE
<b>Pâturage (nb de jours complets par an)</b>	<b>246 JOURS</b>	<b>216 JOURS</b>
<b>Chargement (UGB / ha)</b>	<b>0.97</b>	<b>1.05</b>



### Ration des vaches laitières (SH versus SPCE)

Dans le système herbager, les vaches et les génisses sont nourries uniquement avec les prairies permanentes, le regain et le foin. Les veaux sont nourris avec le meilleur foin récolté (petit foin assez jeune mais piquant). Ils ont également accès à 1kg d'épeautre par jour pendant les 5 premiers mois de leur vie, entier jusqu'au sevrage (3 mois), puis aplati.

L'INRA étant sur un principe de valoriser les récoltes par les animaux, il n'y a pas de calcul de ration, l'optimisation de la ration n'est pas recherchée.

**SH****SPCE**

L'INRA recherche davantage une adaptation des vaches en fonction de ce qu'elles ont à disposition. On remarque que la production laitière par vache ne diminue que de peu avec ce type de système comme le montre le tableau suivant :

<b>Holstein</b>	<b>5 478 L LAIT / VL / AN (-14%)</b>	<b>6 387 L LAIT / VL / AN</b>
<b>Montbéliarde</b>	<b>4 911 L LAIT / VL / AN (-7%)</b>	<b>5 292 L LAIT / VL / AN</b>

Pour les montbéliardes, la différence entre une alimentation 100% herbagère et une alimentation à base de grain est très peu marquée (7%) ; a contrario des Holstein dont la différence est un peu plus importante (14%). Globalement, la production laitière se maintient avec un système tout à l'herbe. Ces conclusions sont toutefois à nuancer car ce ne sont pas les mêmes systèmes d'élevage, et donc pas les mêmes périodes de vêlages, pas la même génétique, pas les mêmes pâtures, etc.

## Reproduction

La reproduction se fait exclusivement par insémination artificielle (IA). La ferme présente 70 à 80% de réussite des IA sur trois mois. Toute vache non pleine après trois mois part en réforme (vente de la vache en lactation à d'autres élevages ou vente en boucherie). Une exception est faite si le nombre de vaches laitières et de génisses pleines est inférieur aux besoins de la ferme, la ferme prolonge la lactation de vaches laitières vides sur 2 ans.



Après une lactation de deux ans, il y a plus de 70% de réussite en première IA et 90% de réussite toutes IA confondues car les vaches ont le temps de reconstituer leur réserves et d'avoir un meilleur état physique pour la reproduction. A noter que la production de lait ne baisse quasiment pas sur une lactation sur 2 ans puisque les vaches peuvent produire entre 87 et 94% du lait de deux lactations de 300 jours.

En début de conversion à l'agriculture biologique, la ferme de l'INRA a connu des problèmes de reproduction (faible taux de prise de l'IA) pour le système herbager. La reproduction était programmée au moment où les vaches produisent le plus et puisent dans leurs réserves. Afin de résoudre ce problème, la période de reproduction a été avancée d'un mois (avant la mise à l'herbe), période pendant laquelle la production laitière est moindre limitant la perte d'état corporel des vaches, et la gestion du pâturage a fortement évolué (pâturage sur de l'herbe plus avancée en maturité, donc moins lactogène et plus riche en énergie).

## Gestion sanitaire des deux troupeaux

Les frais vétérinaires ont baissé de 29% par rapport au système conventionnel. La ferme a aujourd'hui 6 000€ de frais vétérinaire. Cela comprend 1 800€ de produits vétérinaires allopathiques ; des frais de suivi de reproduction, de produits homéopathiques, de l'aromathérapie, les frais vétérinaires associés et des analyses coprologiques.

Le système polyculture élevage présente plus de frais vétérinaires liés à des mammites, épuisement des vaches, fragilité, que le système herbager. Ceci s'explique difficilement. Une des explications pourrait être le régime alimentaire des vaches. En effet, un témoignage d'une vétérinaire alternative indique que des vaches qui mangent du grain même à de faibles quantités, ont une modification de la flore bactérienne du rumen. Cela conduit d'après elle à un état de stress plus prononcé chez ces animaux.





## Résultats

### Résultats économiques

La ferme de l'INRA présente un produit d'exploitation global pour les deux systèmes bio équivalent au système conventionnel de 2002 (environ 400 000€ / an). Ceci s'explique par :

- Moins de céréales vendues ;
- Moins de lait produit ;
- Un lait valorisé plus cher (390€ des 1000L sur les 5 dernières années) ;
- 36 000€ d'aide au maintien AB et 44 000€ d'autres aides pour les deux systèmes

Des charges opérationnelles divisées par 3 :

- Les charges en produits vétérinaires ont diminuées de 29% ;
- Les charges en fioul ont diminuées de 27% : environ 75L/ha de fioul utilisés en bio, contre 100L/ha en conventionnel ;
- Les charges en aliments ont diminuées de 88% (il ne reste plus que les minéraux).

Le caractère expérimental de la ferme de l'INRA de Mirecourt n'est pas un frein à sa comparaison avec une exploitation commerciale. Cependant, le caractère expérimental peut se faire un peu ressentir sur l'EBE au travers notamment des charges de structure.

	INRA de Mirecourt en AB (bilan sur 2009 – 2013)		INRA de Mirecourt en conventionnel (bilan 2002)	Observatoire économique des exploitations en AB (CER France)	Observatoire économique des exploitations en AB (CER France)
	SH	SPCE		Echantillon BIO (bilan sur 2010-2013)	Groupe laitier Conv (bilan sur 2010-2013)
Produit brut	1 624€	1 725€	1 534€	1 851€	1 768€
Charges opérationnelles	186€	296€	273€	489€	626€
Charges opérationnelles/ Produit brut	11%	17%	18%	26%	35%
Marge brute	1 439€	1 429€	1 261€	1 362€	1 142€
EBE / Ha	812€	776€	614€	630€	542€

Le tableau ci-dessus montre une marge brute pour les deux systèmes supérieure au système conventionnel de l'INRA en 2002 et également supérieure à la moyenne des systèmes biologiques bovin lait suivis par le CER France. Ces résultats économiques sont très positifs, ils indiquent une bonne rentabilité économique pour le SH comme pour le SPCE.

## Résultats environnementaux

### • Gaz à effet de serre

Les émissions de gaz à effet de serre pour les deux systèmes bio sont très faibles :

**SH**

**SPCE**

<b>Emission CH4 en bâtiment</b>	<b>0.54 KG</b> eq CO2 / L <b>LAIT</b>	<b>1.40 KG</b> eq CO2 / L <b>LAIT</b>
<b>Emission N2O en bâtiment</b>	<b>0.03 KG</b> eq CO2 / L <b>LAIT</b>	<b>0.07 KG</b> eq CO2 / L <b>LAIT</b>

### • Balance azotée

La balance azotée entre le système conventionnel avec apport d'engrais minéraux (avant conversion à l'agriculture biologique) et le système biologique a été divisée par 2. On est passé de 138 kgN/ha/an à 65 kgN/ha/an pour le SH et 54 kgN/ha/an pour le SPCE.

### • Biodiversité

Ces deux systèmes bovin lait favorisent la biodiversité comme le montrent les différents relevés de faune et de flore. En effet, 80 espèces de carabidés et 61 espèces d'oiseaux ont été recensées pour le côté animal. 6.7ha de bois, 4.1 h de bandes boisées et 16km de haies sont présents pour le côté végétal.

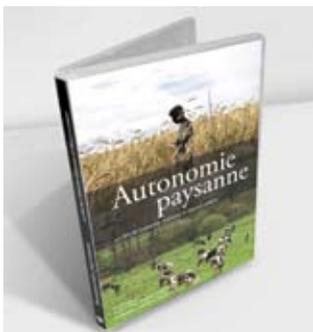


## Conclusion

Les systèmes SH et SPCE apparaissent durables, ils se sont adaptés au territoire, le produit brut est équivalent au système conventionnel de 2002, ils sont respectueux de l'environnement, ils permettent de faire vivre le personnel nécessaire à leur fonctionnement, et ils tendent au maximum vers l'autonomie. Les races de vaches utilisées montrent que les Holstein et les Montbéliardes conviennent à ces deux types de systèmes. La sélection génétique peut davantage améliorer leur adaptation au territoire. Le système herbager semble plus efficient en terme économique (marge brute, EBE), environnemental (GES) et social (salaire dégagé par rapport au besoin en main d'œuvre) que le système polyculture élevage. En conditions où la polyculture n'est pas possible, il apparaît donc tout à fait pertinent de mettre en place un système tout à l'herbe. La valorisation de l'herbe par le pâturage est synonyme d'économie en intrants, en mécanisation mais aussi en litière voire en bâtiments. ■

## 10 ans de bio

L'Inra de Mirecourt a fêté les 10 ans de production biologique de son dispositif expérimental de systèmes de polyculture-élevage autonomes, au cours de deux journées portes ouvertes en novembre 2014.



Chaque année, des voyages d'étude sont organisés pour visiter la ferme. N'hésitez pas à vous inscrire.

A noter également que vous pouvez retrouver la ferme dans le film «L'autonomie paysanne» de Catherine Guéneau et Gérard Leblanc, coproduit par la FRAB.

### Contact :

**Matthieu GODFROY**

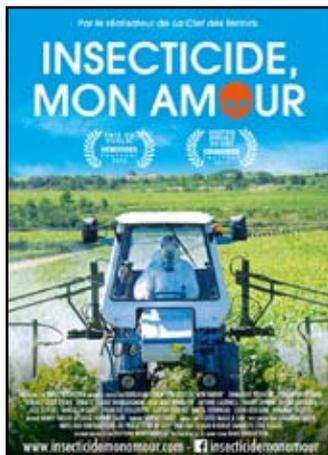
INRA - Site de Mirecourt – unité ASTER

662 avenue Louis Buffet 88 500 Mirecourt

03 29 38 55 08 – [matthieu.godfroy@mirecourt.inra.fr](mailto:matthieu.godfroy@mirecourt.inra.fr)

<http://www6.nancy.inra.fr/sad-aster>

À VOIR



**Insecticide Mon Amour**

Guillaume a 26 ans. Il est ouvrier viticole en Saône-et-Loire lorsqu'il est victime des traitements obligatoires aux insecticides contre la cicadelle de la flavescence dorée. Comme il est impossible de se faire entendre, il décide de quitter son travail et d'enquêter sur la question. Il part à la rencontre de nombreux acteurs du milieu viticole et scientifique, des chercheurs du CNRS et lanceurs d'alerte sur les effets catastrophiques de l'utilisation de ce type de pesticides sur l'environnement.

**Plus d'informations**

Réalisé par Guillaume Bodin,  
<http://www.laclefdesterroirs.com/>  
 Durée : 52 min



**Le Veau, la Vache et le Territoire**

**\*Petit Précis de biodynamie**

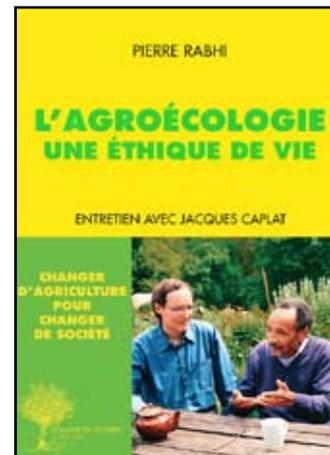
La ferme du Marais Champs est un véritable « laboratoire » de la biodynamie. Recettes dictées par les grandes coopératives et recours aux pesticides y sont hors-sujets. Les paysans qui y travaillent maîtrisent l'agronomie sur les bouts des doigts. Forts de ce savoir, ils s'autorisent des tentatives toujours fécondes pour améliorer leur connaissance de leur terroir. Pour assurer les récoltes et accompagner les vaches dans leur « carrière lactée », ils ajoutent une pincée d'« agriculture céleste », c'est-à-dire de biodynamie. La pratique est passionnée, les animaux sont bien traités, les paysans eux-mêmes se traitent bien et, le pire, c'est que tout ça fonctionne.

À travers la vie d'une vache et d'un troupeau, nous découvrons au fil des saisons une agriculture pleine de poésie, harmonieuse, inventive, engagée, respectueuse des sols, des animaux et des hommes mais aussi créatrice d'emplois. Sa pratique et sa philosophie redonnent du sens ainsi qu'un coup de jeune au métier de paysan.

**Plus d'informations**

Réalisé par Patrice Gérard, produit par Estelle Robin You,  
 avec la voix de François Morel.  
 Durée : 52 min

À LIRE



**L'Agroécologie, une éthique de vie**

Entretiens par Jacques Caplat

Depuis près de cinquante ans, Pierre Rabhi en est persuadé : c'est en nous reconnectant à la terre qui nous nourrit, en prenant le temps de comprendre le miracle qui transforme une graine en de multiples fruits, que nous trouverons les ressources nécessaires pour construire une société véritablement intelligente et pérenne.

Prix : 8,00€  
 Editions ACTES SUD

CONSOMMER, AGIR

**CONCOURS «LES PETITS REPORTERS DE LA BIO»**

Le concours «Les Petits Reporters de la Bio» organisé par l'Agence Bio consiste à créer un journal (2 feuilles format A4 recto verso) avec une classe ou un groupe d'élèves autour du thème de l'agriculture biologique.

Ce concours est une occasion de fédérer les enfants autour d'un projet pédagogique motivant centré sur l'agriculture, l'élevage et l'alimentation et permet de sensibiliser les enfants au bio et à une alimentation saine

Il s'adresse à toutes les classes de CE1, CE2, CM1 et CM2 de France métropolitaine et des départements d'outre-mer, ainsi qu'aux groupes d'élèves de CE1 au CM2 constitués dans le cadre des activités périscolaires

La date limite de participation au concours (envoi du magazine et de la fiche de participation) est le 22 avril 2016, 14h, cachet de la Poste faisant foi.

Les résultats seront donnés à l'occasion du Printemps du Bio, première quinzaine de juin 2016

[www.agencebio.org/concours-les-petits-reporters-de-la-bio](http://www.agencebio.org/concours-les-petits-reporters-de-la-bio)

**IL Y A D'AUTRES MOYENS POUR SE PROTÉGER CONTRE LES PESTICIDES**

Bio Consom'acteurs lance une campagne de sensibilisation grand public qui met en scène des fruits et légumes dans des situations cocasses. Le but est de faire réfléchir sur la qualité de notre alimentation et son impact sur notre santé, et de faire adhérer à la bio pour se protéger.



[www.bioconsomacteurs.org/agir/se-mobiliser/il-y-d-autres-moyens-de-se-protéger-des-pesticides-non](http://www.bioconsomacteurs.org/agir/se-mobiliser/il-y-d-autres-moyens-de-se-protéger-des-pesticides-non)

## “Climat, ça va chauffer”, la FRAB y était!

EVENEMENT  
COP21



**A** l'initiative du Mouvement National de Lutte pour l'Environnement (MNLE), un collectif d'associations s'est mobilisé à l'occasion de la COP21 ayant lieu en décembre à Paris pour proposer une journée de sensibilisation ludique, participative et revendicative face à l'urgence posée par le dérèglement climatique. La date retenue s'inscrit également dans le mois de l'Economie Sociale et Solidaire.

L'événement «Climat, ça va chauffer» a été organisé par le mouvement des Colibri 51.

Dimanche 22 novembre, une cinquantaine d'associations étaient présentes aux Halles du Boulingrin à Reims (51) pour échanger sur la problématique du changement climatique.

L'événement avait pour objectifs de montrer que chacun peut agir contre le dérèglement climatique en adoptant de nouvelles habitudes à sa portée, mais aussi que de nombreuses initiatives et idées existent déjà.

La FRAB était présente à cette journée représentée par Sylvie CORPART, présidente et Tony CHOCARDELLE, ancien président. L'occasion de sensibiliser le grand public sur une façon de consommer plus respectueuse de l'environnement et aux atouts de la bio pour le climat. Cette journée a donné lieu également à de nombreux échanges prometteurs avec les différentes structures présentes.

### Les **VRAIES** idées **FAUSSES** sur LA BIO

## **FAUX!** “Manger local, c'est aussi bien que manger bio”

Consommer des produits locaux peut donner l'impression de manger plus sain, plus écolo mais ce n'est qu'une impression! D'abord, seuls les produits bio apportent des garanties en répondant à un cahier des charges exigeant : les produits bio sont cultivés sans pesticides de synthèse, sans engrais chimiques et sans OGM. Le produit local sans signe officiel de qualité, quant à lui, n'apporte aucune garantie sur le mode de production.

Et le bilan carbone alors? Réduire le transport des produits est bénéfique pour l'environnement mais ce n'est pas la principale source d'émission de gaz à effet de serre. Contrairement à ce que l'on croit, l'impact environnemental des produits agricoles et agroalimentaires dépend plus du mode de production que du transport comme l'explique une étude du Commissariat Général au Développement Durable\*. Le rapport montre

que 57 % des émissions de gaz à effet de serre de la chaîne alimentaire sont liés à la production et seulement 17 % au transport. Cela favorise le bilan environnemental des produits bio qui ne requièrent ni engrais ni pesticides de synthèse (dont la fabrication génère d'importantes émissions de gaz à effet de serre) et qui préservent la qualité de l'eau et la biodiversité.

La consommation en denrées locales, produites et/ou transformées à proximité du lieu de consommation, est bénéfique pour le développement économique de la région. Cela permet de maintenir et de développer des activités économiques sur nos territoires. C'est son avantage.

Pour toutes ces raisons : consommer BIO et LOCAL c'est l'IDEAL ! <http://bioetlocalcestlideal.org/>

\* Le Point sur | n°158 | Mars 2013

## AGENDA

### SÉMINAIRE – SITES PILOTES EAU & BIO

#### “RETOURS SUR 5 ANNÉES D’EXPÉRIMENTATIONS LOCALES”

**mardi 19 janvier 2016 à Nanterre**

Elus et agents de collectivités, maîtres d’ouvrages, animateurs de terrain, opérateurs économiques, acteurs associatifs, citoyens : la Fédération Nationale d’Agriculture Biologique (FNAB) et les partenaires des sites pilotes Eau & Bio ont le plaisir de vous inviter au séminaire “ Les sites pilotes Eau & Bio, territoires d’innovation” organisé le mardi 19 janvier 2016 à Nanterre (Crédit Coopératif) de 8h30 à 17h30. Seront présentées les 5 années d’expérimentations menées au sein du réseau national des sites pilotes Eau & Bio, à travers plusieurs tables rondes, retours d’expériences et témoignages des acteurs engagés dans le dispositif.



#### Modalités :

**Inscription obligatoire avant le 12 janvier** (nombre de place limité)

Inscription en ligne : bulletin à scanner et à envoyer à [secretariat@fnab.org](mailto:secretariat@fnab.org)

Inscription par courrier : FNAB, 40 rue de Malte, 75 011 Paris

Frais de participation : 40 € (repas inclus)

Contact téléphonique : 01 43 38 23 01

## FORMATIONS

### INITIATION

#### À LA VITICULTURE BIODYNAMIQUE

**mardi 26, mercredi 27 janvier  
et mardi 31 mai 2016**

Cette formation est à destination des viticulteurs bio ou intéressés par la bio.

### PERFECTIONNEMENT

#### À LA VITICULTURE BIODYNAMIQUE

**jeudi 28 janvier, mercredi 1er juin  
et mardi 25 octobre 2016**

Cette formation est à destination des viticulteurs bio ou intéressés par la bio.

Plus d’informations sur les formations, contactez Bastien GUICHETEAU à la FRAB :  
03 26 64 97 09 ou par e-mail :

[b.guicheteau@biochampagneardenne.org](mailto:b.guicheteau@biochampagneardenne.org)

Magazine réalisé avec le soutien de :



## ANNONCES

### Offre d’emploi Ouvrier viticole tractoriste

Domaine viticole de 6 ha, en bio, basé en Champagne Côte des Bars, recherche un ouvrier viticole tractoriste faisant preuve de polyvalence, d’autonomie, de flexibilité, d’un bon esprit d’équipe.

Travaux à effectuer: Tous les travaux de la vigne, manuels et mécanisés, travaux de caves, d’entretien du matériel et des bâtiments, travaux d’entretien. Compétences en mécanique

Une expérience professionnelle de 2 ans est souhaitée

Temps plein en CDI | Salaire : 12,40 euros/heure

**Contact :** Valérie FRISON

14 rue François Jacquelin

10110 VILLE SUR ARCE

**mail :** [val.frison@free.fr](mailto:val.frison@free.fr)

### Recherche fermes pour accueillir la Fête du Lait Bio

La Fête du Lait Bio se prépare dès aujourd’hui pour la prochaine édition le **dimanche 5 juin 2016**.

Nous recherchons dès maintenant des fermes (la vente directe et l’accueil du public sont un plus) qui pourront accueillir l’événement.

L’organisation de l’événement nécessite un investissement de la part des producteurs accueillants : 2 à 3 réunions de préparation, recherche de matériel, d’animations et mobilisation des bénévoles ainsi qu’une présence le jour J du producteur accueillant et de son équipe de bénévoles. Le réseau se mobilise pour appuyer toutes les initiatives.

Si cet événement vous intéresse merci de bien vouloir vous faire connaître auprès de votre GAB et de la FRAB avant **fin janvier** afin que nous puissions démarrer l’organisation sereinement.

Pour tout complément d’information :

**Contact :** Sébastien DUSOIR à la FRAB :

03 26 64 90 29 ou par e-mail :

[s.dusoir@biochampagneardenne.org](mailto:s.dusoir@biochampagneardenne.org)



### Consultez la “bourse d’échange bio” en Champagne-Ardenne :

<http://www.biochampagneardenne.org/nos-actions/actualites/160-consultez-la-bourse-d-echange-de-la-frab>

Cette action vise à favoriser la solidarité entre céréaliers et éleveurs, n’hésitez pas à vous en servir et à revoir l’utilisation de vos récoltes. Si elles ont peu de valeurs dans les débouchés classiques, elles peuvent intéresser les éleveurs pour du fourrage.

**Contacts :** Iska GLÄSER et Céline BARRERE

[i.glaser@biochampagneardenne.org](mailto:i.glaser@biochampagneardenne.org) | 03 26 64 97 10

[c.barrere@biochampagneardenne.org](mailto:c.barrere@biochampagneardenne.org) | 03 26 64 85 11

### Faire paraître une annonce dans l’ABrégé

Vous souhaitez passer une annonce, contactez Sébastien au **03 26 64 90 29** ou par e-mail à :  
[s.dusoir@biochampagneardenne.org](mailto:s.dusoir@biochampagneardenne.org)

**Tarif :** 5€ par annonce.

Gratuit pour les adhérents et sympathisants du réseau bio de Champagne-Ardenne (GAB, FRAB et Association des Champagnes Biologiques)